

undefined - samedi 26 août 2023

Moselle

DENTING

Le Ban Saint-Jean ou l'horreur nazie juste sous nos pieds

Emilie Perrot



Une stèle commémore aujourd'hui les victimes du camp du Ban Saint-Jean. Photo Emilie Perrot

À 5 kilomètres de Boulay, à Denting, se dressent les vestiges du camp du Ban Saint-Jean. 80 hectares de terre qui ont vu passer 300 000 prisonniers soviétiques. 80 hectares de terre dans lesquels reposent environ 23 000 cadavres.

La pelouse est fraîchement tondue. Un vent léger vient troubler le soleil caniculaire de cette fin du mois d'août. Assis à une petite table de pique-nique, face à la campagne boulageoise, il fait bon laisser ses pensées s'évader. Le lieu est calme, silencieux, immuable. Mais il n'est pas paisible. Même si le corps tend à se relâcher, l'esprit, lui, est en lutte. Cette pelouse, ces arbres et cette petite table reposent sur les [cadavres d'au moins 23 000 prisonniers](#) soviétiques, répartis en 204 fosses communes. Nous sommes au [camp du Ban Saint-Jean, à Denting](#), près de Boulay-Moselle, l'un des lieux les plus meurtriers de la Seconde Guerre mondiale en France. L'un des vestiges de l'horreur nazie.

« L'existence du camp du Ban Saint-Jean est connue dès la fin de la guerre, explique [Gabriel Becker](#), membre de l'association franco-ukrainienne pour la réhabilitation du cimetière du Ban Saint-Jean et auteur de quatre ouvrages sur le sujet. Il a fallu réaliser de nombreuses recherches et interroger des centaines de personnes du secteur pour retrouver l'intégralité de ce qu'il s'y est passé. »
L'histoire débute le 22 juin 1941.

• Main-d'œuvre des mines

« À cette date, Hitler décide de rompre le pacte de non-agression entre l'Allemagne nazie et l'Union soviétique. L'Ukraine se trouve sur le chemin de Moscou et souhaite son indépendance. Hitler la promet aux Ukrainiens contre leur adhésion au IIIe Reich, détaille Gabriel Becker. Son but non-avoué est évidemment d'éradiquer tous les Slaves, considérés comme sous-hommes. Les Ukrainiens puis bientôt les Soviétiques sont alors raflés pour l'armée et pour la main-d'œuvre dans les mines en Moselle annexée. » [Un camp de transit](#) doit être choisi, ce sera celui de Deting, alors camp de sûreté pour les militaires de la ligne Maginot.

Les prisonniers arrivent en [gare de Boulay](#) dans des wagons à bestiaux, épuisés, malades, affamés, parfois morts. Ils effectuent le chemin à pied jusqu'au camp, à 5 kilomètres. « On estime à 300 000 le nombre de prisonniers qui ont transité par le Ban Saint-Jean, reprend Gabriel Becker. Sur place, c'est l'horreur. Les habitants du secteur se souviennent de convois de morts-vivants. Ils tentent parfois de leur fournir à manger, de les aider. » Ce n'est qu'en novembre 1944 que les nazis évacuent la zone, laissant 2 100 prisonniers grabataires derrière eux.

• Lieu de mémoire

Dès la fin de la guerre, le camp devient [le haut lieu de mémoire](#) pour les Ukrainiens. « Il l'est encore, poursuit Gabriel Becker. Mais il l'est pour tous les gens des pays de l'Est aujourd'hui. Quant à nous, habitants de ces terres, c'est notre rôle de lui donner une âme. »



undefined - samedi 26 août 2023

Moselle

Chronologie d'un génocide reconnu

E. P.



Les prisonniers arrivaient en gare de Boulay et marchaient pendant 5 km jusqu'au camp. Photo Emilie Perrot

• 1936

Construction d'un camp de sûreté pour les militaires de la ligne Maginot au Ban Saint-Jean à Deting. Il héberge les soldats du 146^e régiment d'infanterie. Il devient pendant quelques mois un lieu de détention pour les prisonniers militaires français.

• 22 juin 1941

Hitler envahit l'Union soviétique lors de l'opération Barbarossa. Les premiers prisonniers slaves arrivent au Ban Saint-Jean. Considérés comme sous-hommes et donc à exterminer, ils seront d'abord exploités dans les mines de charbon de Moselle-Est.

• 1941-1944

300 000 prisonniers soviétiques, dont une grande majorité d'Ukrainiens, transitent par le Ban Saint-Jean.

Ils arrivent en trains à bestiaux par la gare de Boulay et font le chemin à pied jusqu'au camp.

• Novembre 1944

Les nazis évacuent le camp et laissent 2 100 prisonniers grabataires derrière eux ainsi que 23 000 corps enterrés dans 204 fosses communes.

- **Novembre 1945**

Des sondages dans les fosses communes sont effectués.

- **Fin 1945**

La communauté ukrainienne construit un cimetière décent et transforme le site en lieu de mémoire où se tient une commémoration chaque année.

- **1979**

Création d'une nécropole soviétique à Noyers-Saint-Martin dans l'Oise. 2 879 corps sont exhumés du Ban Saint-Jean.

- **Automne 2000**

Annonce de l'implantation d'un site industriel sur le Ban Saint-Jean. Des défenseurs de la mémoire et Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, mettent un terme au projet.

- **2004**

Création de l'association franco-ukrainienne pour la réhabilitation du cimetière du Ban Saint-Jean.

undefined - samedi 26 août 2023

Moselle

Photovoltaïque, circuit mémoriel : quel avenir pour le site ?



Un projet de circuit mémoriel est en cours de discussion. Photo Emilie Perrot

Le Ban Saint-Jean est la propriété de la commune de Denting. À l'heure actuelle, le site de 80 hectares ne dispose d'aucune installation si ce n'est la stèle du souvenir. Des vestiges de maisons des sous-officiers occupent une partie de la surface. En 2021, le préfet avait suspendu un projet controversé d'installation de trois éoliennes. Elles seront finalement implantées en dehors du camp. Mais depuis, un projet de parc photovoltaïque de 25 ha est en cours de négociation, ce qui fait hurler certains membres de l'association de défense du Ban Saint-Jean comme Gabriel Becker.

Cependant, le vice-président de l'association franco-ukrainienne, Thierry Schulte, n'est pas aussi catégorique. [Dans nos colonnes du 23 juin dernier, il expliquait : « Il est important de prôner le dialogue avec la mairie de Denting. Nous avons un projet de circuit mémoriel avec des visites, un parking, des affichages. Il s'agit de travailler en concertation avec les élus, les collectivités territoriales, les partenaires. Nous ne pouvons pas nous mettre la mairie de Denting à dos. »](#)

undefined - samedi 26 août 2023

Moselle

Un cimetière à Boulay-Moselle



Dans ce tout petit cimetière se trouvent 3 600 corps. Photo Emilie Perrot

À Boulay-Moselle, adossé au cimetière israélite et en face de la zone commerciale, 3 600 corps sont enterrés dans un [petit cimetière ukrainien](#). « À l'époque, les nazis ont profané le cimetière israélite pour créer cette extension, explique Gabriel Becker, membre de l'association franco-ukrainienne. Il s'agit principalement des victimes qui arrivaient déjà mortes en gare de Boulay après le trajet dans des wagons à bestiaux depuis l'Union soviétique. J'ai un témoignage qui affirme que certains hommes très malades étaient même enterrés vivants. »

Aujourd'hui, des familles viennent se recueillir dans ce lieu. « Certains posent une plaque commémorative sur l'un des murs du cimetière même s'il est impossible de dire si leur aïeul se trouve bien à cet endroit. »

undefined - samedi 26 août 2023

Moselle

Gabriel Becker : « Permettre un deuil final »

Propos recueillis par Emilie Perrot



Gabriel Becker a retrouvé des objets fabriqués par les prisonniers soviétiques. Photo Emilie Perrot

Vous avez écrit quatre ouvrages sur le Ban Saint-Jean. Pourquoi vous y êtes-vous intéressé ?

Gabriel Becker : « Je faisais partie de l'association de défense du pays de Nied lorsqu'un projet industriel a été proposé sur le site du Ban Saint-Jean. Cela m'a révolté. J'ai eu l'impression qu'il était de notre devoir à nous, habitants du secteur, de protéger la sépulture de ces milliers d'hommes qui n'avaient pas de liens ni de famille ici. Mon autre déclic a été la lecture d' *Antigone* de Sophocle qui choisit, contre l'ordre du roi Créon, d'offrir une tombe à son frère pour que son âme trouve le repos. Ces prisonniers ont droit au repos. »

• Sauvegarder la mémoire

À quel point le Ban Saint-Jean fait-il partie de votre vie ?

« Je rencontre souvent les familles des victimes qui viennent leur rendre un hommage. C'est très nourrissant d'un point de vue émotionnel personnel. Je suis heureux, à chaque fois, de constater que ni la religion, ni la langue ne sont un obstacle pour que chacun puisse faire son deuil définitif. »

Avez-vous d'autres projets sur le Ban Saint-Jean ?

« Je fais toujours partie de l'association franco-ukrainienne. Les années passent et je reste fidèle à mes premiers engagements. Pour moi, le Ban Saint-Jean induit plus de devoirs que de droits. Et le

devoir principal est de sauvegarder la mémoire de ces prisonniers et de l'horreur nazie afin que cela ne recommence pas. »

Les cadavres d'au moins
23 000 prisonniers
soviétiques reposent
au Ban Saint-Jean.
Ils sont répartis
dans 204 fosses
communes.

« On estime
à 300 000
le nombre
de prisonniers
qui ont transité
par le Ban
Saint-Jean »

Gabriel Becker,
membre de l'association
franco-ukrainienne
pour la réhabilitation
du cimetière du Ban
Saint-Jean, explique
que sur place, c'était
« l'horreur ». A l'époque,
les habitants du secteur
évoquent des « convois
de morts-vivants.
Ils tentent parfois de
leur fournir à manger,
de les aider. »

Les nazis ont évacué
la zone en
novembre 1944,
laissant derrière eux
2 100 prisonniers
grabataires.